Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent cinquante et unième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 8 mars 2018 à 16 h 5

Président(e) : Mme Veronika Bard ..... (Suède)

GE.18-03635 (F) 060718 130718

1803635

Merci de recycler

La Présidente (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1451e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, c'est dans un état d'esprit positif et optimiste que nous avons inauguré la présidence suédoise de la Conférence du désarmement. La Conférence venait juste d'adopter la décision figurant dans le document CD/2119 sur la création d'organes subsidiaires chargés de mener des travaux de fond. Quand j'ai pris la parole à la fin de la première semaine de la présidence suédoise, le 23 février, pour vous informer de l'évolution des consultations sur la nomination des coordonnateurs des organes subsidiaires, je vous ai dit que nous étions presque arrivés au but. Aujourd'hui, le 8 mars, Journée internationale des femmes, au milieu de la troisième semaine de notre présidence, je dois vous dire que nous n'avons pas encore achevé les consultations. Nous sommes un peu plus près du but : j'estime que nous disposons maintenant de quatre candidats sur cinq pour la fonction de coordonnateur − des candidats qui devraient, je crois, recevoir l'approbation de la Conférence. C'est là une évolution positive, mais qui n'est pas suffisante pour engager nos travaux. Nous devons nommer tous les coordonnateurs pour que les organes subsidiaires puissent commencer à travailler. Je me sens obligée de vous rappeler le message que j'ai transmis à la Conférence la semaine dernière : si nous sommes vraiment décidés à nous mettre au travail, nous devrions le faire rapidement.

Les organes subsidiaires doivent disposer d'assez de temps pour être en mesure d'accomplir les tâches qui leur sont confiées. Le temps presse. Nous travaillons sous la contrainte du calendrier limité de la session de la Conférence. Plus nous consacrons de temps à la procédure, moins nous aurons le temps de travailler sur les questions de fond. Le nombre de jours de travail dont tous les organes subsidiaires disposeront vraiment dépendra de la date à laquelle ils pourront commencer à travailler.

Chers collègues, le temps vient à nous manquer, et nous sommes à court d'options. Quand je dis « à court d'option », je ne prétends pas qu'il n'y a pas assez d'excellents candidats aux fonctions de coordonnateur parmi nous. Au contraire, ils sont nombreux, mais j'ai l'impression que ceux que j'aimerais proposer n'obtiendraient pas tous l'approbation de cette assemblée. J'ai toujours eu l'intention d'observer strictement le mandat fixé par la décision figurant dans le document CD/2119 qui, en son paragraphe 2, dispose que les coordonnateurs doivent être désignés par la Conférence, sous la direction du Président, selon une représentation géographique équitable. La décision ne précise pas la manière dont les conseils du Président seraient appliqués, et ne prévoit pas non plus que les groupes régionaux désigneraient les candidats.

Selon moi, la présentation de candidats est la prérogative de la présidence, dans les limites du mandat. J'ai décidé de procéder à des consultations ouvertes, inclusives et transparentes sur cette question. Même s'il n'a pas été possible de consulter individuellement tous les États membres, tous les groupes régionaux ont été tenus au courant régulièrement dans le cadre des consultations présidentielles.

Le 23 février, je vous ai présenté ce que je crois être une répartition régionale équitable : deux coordonnateurs du Groupe des 21, deux du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, et un du Groupe des États d'Europe orientale. Ce choix n'ayant soulevé aucune objection, j'ai mené mes consultations sur cette base. Malgré tous nos efforts, il nous manque encore un candidat issu d'un des groupes régionaux. Le moment est peut-être venu d'adopter une approche différente.

Chers collègues, j'ai la ferme intention de mener à bien le mandat confié à la présidence, qui est de diriger la Conférence dans le processus de nomination des coordonnateurs. Je reste convaincue que c'est possible moyennant une répartition géographique équitable. Je crois également être en mesure de vous présenter une liste de candidats qui emporteront l'adhésion de la Conférence.

Je n'exclus pas, cependant, la possibilité de présenter une liste en usant de ma prérogative de Présidente de la Conférence. La suite serait laissée à la discrétion des membres de la Conférence. Cette solution ne serait pas optimale, mais elle pourrait bien s'avérer la seule possible. Je serais très déçue si nous n'arrivions pas à nous acquitter de la tâche semble-t-il facile consistant à engager les travaux des organes subsidiaires. Pour la première fois depuis de nombreuses années, la Conférence serait en mesure de mener des

travaux de fond qui donneraient des résultats visibles. C'est là une chance qui risque de ne pas se représenter à court terme. Si nous échouons, la réputation de la Conférence du désarmement en souffrira une fois de plus. Je vous engage vivement à ne pas laisser les choses en arriver là. Conservons donc l'état d'esprit positif et constructif qui nous a permis d'aboutir à la décision du 16 février, faute de quoi la Conférence se verrait discréditée.

Maintenant, je vous donne la parole pour faire part de vos commentaires. Je constate qu'aucune délégation ne désire intervenir. Mon message a été manifestement très clair.

Je vois que Monsieur Naziri, Ambassadeur d'Iran, demande la parole.

M. Naziri Asl (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, nous apprécions les efforts que vous déployez. Je crois que votre interprétation de la décision prise vous est propre, bien sûr, et qu'elle pourrait être partagée ou non par d'autres membres. L'important, c'est d'arriver à un consensus à l'issue de ces délibérations. L'Iran se dit très engagé dans cette voie. Par conséquent, je ne désire pas donner mon avis sur votre interprétation éventuelle, car la mienne pourrait être différente de la vôtre. La décision de nommer un coordonnateur pour certains organes subsidiaires devrait être l'initiative délibérée de chacun, et une décision délibérée des groupes géographiques. Il ne suffit pas d'informer simplement les groupes et de prendre ensuite une décision. Voilà donc une interprétation différente, que l'on pourrait avoir. L'important, c'est d'amorcer un dialogue avec vous pour arriver à un résultat consensuel pendant ces jours-ci, très importants, peut-être sous votre présidence. Nous attendons donc que cela se produise. Soyez certaine qu'il faudra un peu de temps pour parvenir à un résultat consensuel, qu'il est important que nous obtenions à l'issue de ces délibérations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie de votre intervention et je crois comprendre que vous soutenez le point de vue de la présidence. Une autre délégation désire-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole à l'Ambassadeur Patriota, du Brésil.

M. De Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je crois que votre message est très clair et je suis d'accord avec votre interprétation même si, à mon avis, ce n'est pas à nous de négocier les interprétations, alors que nous tentons de mettre en œuvre la décision prise. Bien sûr, les coordonnateurs seront nommés conformément à une décision prise par cet organe, mais il ne s'agit pas exactement d'un processus électoral typique. Nous ne devrions pas compliquer le processus ni le formaliser au point de compromettre ses possibilités de succès et de mise en œuvre d'une décision qui a un peu rappelé la Conférence à l'attention de l'opinion mondiale.

Après une longue absence, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies nous a honorés d'un discours sur le désarmement, et nous a fait part de sa vision à ce sujet et au sujet de la Conférence du désarmement. Je crois donc que c'est à nous de préserver la dynamique de la décision prise et de faire un effort, sous votre présidence, pour essayer de résoudre le problème de ces « nominations », si l'on peut dire.

Cependant, je voulais intervenir sur une autre question. Je me demande si nous pouvons passer à un autre sujet − la Journée internationale des femmes. C'est avec grand bonheur que nous nous réunissons aujourd'hui sous votre présidence, par laquelle la Conférence rend hommage à la Journée internationale des femmes. C'est également sous votre présidence, et pendant le débat de haut niveau de la Conférence, qu'une tendance dynamique a donné lieu à la présence d'une majorité de femmes au podium de cette salle. Cette tendance se poursuit et, heureuse coïncidence, s'inscrit dans l'esprit de la Journée internationale des femmes.

Je voudrais aussi attirer l'attention de la Conférence sur un message que nous avons adressé au Hiroshima City Gender Equality Promotion Centre (Centre de promotion de l'égalité des sexes de la ville d'Hiroshima). Ce centre, à Hiroshima, vient apporter un appui encourageant au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Je ne vais pas lire le message en entier car il est assez long, mais je crois qu'il est important de souligner que c'est la composante égalité des sexes dans le Traité qui a incité le centre à reconnaître ainsi la valeur du Traité. Il vaut cependant la peine de lire un court paragraphe de ce message devant les membres de la Conférence :

Il est utile de noter que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires accorde une attention spéciale aux effets des armes nucléaires sur le genre, en reconnaissant leur impact disproportionné sur les femmes et les filles, notamment à cause du rayonnement ionisant. Le Traité reconnaît en outre qu'une participation égale, pleine et efficace des femmes et des hommes constitue un facteur essentiel pour la promotion et le maintien d'une paix et d'une sécurité viables. Ses signataires s'engagent donc à soutenir et renforcer la participation efficace des femmes au désarmement nucléaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Patriota. Je reviens maintenant à la liste des orateurs et donne la parole à la Représentante de l'Australie.

Mme Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, nous vous remercions de tout ce que vous faites avec votre équipe pour identifier les coordonnateurs, et nous attendons avec intérêt l'étape suivante qui portera sur les questions de fond.

Je remercie mon collègue brésilien de ses commentaires sur la Journée internationale des femmes. C'est également à ce sujet que je prends la parole aujourd'hui. Je voudrais mettre l'accent sur l'apport de la diversité à la Conférence du désarmement.

L'égalité des sexes est un grand principe et une importante priorité de la politique étrangère de l'Australie. La Journée internationale des femmes donne à notre communauté l'occasion de réfléchir, d'agir et de faire preuve d'inclusivité en matière de genre. Face aux défis régionaux et mondiaux, il est nécessaire de formuler des réponses en faveur de l'inclusion des genres, afin de renforcer la stabilité, la sécurité et la prospérité.

L'adoption de l'égalité des sexes est une bonne politique ; c'est un objectif intelligent autant qu'approprié. Les études ont montré que les équipes plus diversifiées sont plus novatrices, prennent des décisions plus viables et réussissent mieux à débloquer les impasses.

Quand j'ai pris la parole lors du débat d'ouverture de la Conférence, j'ai dit que nous devions accorder de l'importance à la diversité et la promouvoir − la diversité parmi nos représentants et dans les pays actifs au sein de cet organe. Nous devons créer un environnement porteur, une ambiance dans laquelle nous sommes prêts à écouter vraiment les voix de la diversité.

Il est important de noter que les jeunes qui travailleront dans les domaines de la sécurité internationale et du désarmement seront bientôt parmi nous. Si nous voulons bénéficier de bonnes recrues, elles doivent constater que nos forums sont dynamiques et créatifs, axés sur la résolution de problèmes réels et la création d'un climat de confiance, où les femmes et les hommes contribuent de manière égale à rendre notre monde plus sûr et stable.

Nous apprécions particulièrement l'importance que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies accorde à l'égalité des sexes.

Madame la Présidente, en accord avec les objectifs des programmes pour les femmes, la paix et la sécurité, la résolution 71/56 de l'Assemblée générale prie instamment les États Membres de promouvoir l'égalité des chances en favorisant la présence des femmes dans les processus de prise de décisions en matière de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements. La Conférence du désarmement pourrait faire preuve de plus de leadership dans ce domaine, et j'encourage toutes les délégations à réfléchir activement à leur contribution potentielle.

Comme exemple positif dans notre communauté, je mentionnerai le *Group of Friends for Women in Nuclear*, fondé en juin 2017 et coprésidé par l'Australie et le Mexique. Constitué de 23 États, ce groupe travaille en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) afin d'identifier des initiatives concrètes destinées à accroître la présence des femmes au Secrétariat de l'Agence.

Il y a d'autres exemples. Le Canada fait un excellent travail en faveur des programmes pour les femmes, la paix et la sécurité, et la Suède en est un champion réputé. Personnellement, je suis encouragée par l'intérêt que manifestent les délégations à la Conférence du désarmement. Voici quelques exemples concrets de ce que nous pouvons faire dans notre travail de tous les jours :

- Nous pouvons nous efforcer d'accorder une plus grande attention aux facteurs de genre dans les questions que nous traitons. Cette attention est pertinente pour tous les aspects de la sécurité internationale ;
- Nous pouvons soutenir la diversité, devenir des mentors pour nos collègues et faire de cette Conférence un forum où tous les représentants se sentent libres de donner leur avis. Nous ne sommes pas tous des experts, et nous apprécions la possibilité d'apprendre de certains collègues expérimentés ;
- Nous pouvons soutenir la contribution active d'un plus grand nombre de femmes à la Conférence du désarmement. Un nombre croissant de femmes participent au désarmement, mais peu occupent des postes de haut niveau. Si vos délégations comprennent un plus grand nombre de femmes à des postes subalternes, trouvez pour elles des occasions de prendre la parole à la Conférence. Nous devons développer nos talents ;
- Il n'est pas difficile de trouver des femmes capables d'intervenir comme experts et de participer à des panels. Cela nécessite une évolution des mentalités, qui ne peut qu'enrichir nos points de vue.

À tous mes collègues, je souhaite une joyeuse Journée internationale des femmes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Australie pour ses bons vœux et sa déclaration. Maintenant, je passe la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je veux d'abord vous remercier de tous les efforts que vous faites dans le cadre de ce processus. Ensuite, je voudrais dire quelques mots au sujet de la Journée internationale des femmes, une journée de portée mondiale pendant laquelle nous rendons hommage aux réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes. Nous voulons réitérer que l'égalité des sexes, la conscience du genre et l'autonomisation des femmes sont des priorités pour les Pays-Bas, également dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération.

Madame l'Ambassadrice, nous sommes enchantés que vous soyez notre présidente, suivie de l'Ambassadrice Dallafior de Suisse ; cela montre bien qu'un nombre croissant de femmes occupent des postes de haut niveau dans le domaine du désarmement. Nous comprenons qu'il est important de promouvoir la parité entre les sexes et la participation des femmes aux diverses initiatives en matière de désarmement.

Dans le compte rendu du Président à l'issue de la première session du Comité préparatoire de la Conférence chargée d'examiner le Traité de non-prolifération des armes nucléaires en 2020, qui s'est tenue l'année dernière, un paragraphe traitait spécifiquement de la participation des femmes au désarmement. Dans ce paragraphe, les États parties ont souligné l'importance de la promotion d'une participation égale, pleine et efficace des femmes et des hommes à la non-prolifération des armes nucléaires, au désarmement nucléaire et aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. En outre, les États parties ont été encouragés à promouvoir activement la participation des représentantes au sein de leur propre délégation, notamment au moyen de programmes de parrainage.

Madame la Présidente, les Pays-Bas sont d'avis qu'un leadership actif des femmes ainsi que leur participation à la prise de décisions sont essentiels pour engendrer et préserver la paix et la stabilité. C'est pourquoi nous restons bien décidés à mettre en œuvre les diverses résolutions à ce sujet, par exemple la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi que la résolution 71/56 de l'Assemblée générale − de la Première Commission − sur les questions des femmes, du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements. Les Pays-Bas, ainsi qu'un groupe d'États

parties, ont souligné explicitement, dans une déclaration générale, la grande importance que nous accordons à cette dernière résolution.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas de sa déclaration, et de son soutien et sa confiance à l'égard des femmes qui occupent des fonctions de direction.

Une autre délégation désire-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Notre séance d'aujourd'hui est donc terminée. La date de la prochaine séance plénière de la Conférence sera fixée en fonction du résultat des consultations en cours. Elle sera dûment annoncée par le Secrétariat.

La séance est levée.

La séance est levée à 16 h 25.